ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 1675

Texte de la question

PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Sandrier, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Jean-Claude Sandrier. Ma question s'adressait à M. le Premier ministre.

La pauvreté et les inégalités s'aggravent dans notre pays. L'an dernier, nous apprenions que le nombre d'enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté avait atteint, selon les normes internationales, 2 millions. Le nombre de familles surendettées ne cesse d'augmenter. Le nombre de RMIstes s'est accru fortement.

Hier, un rapport du Secours catholique a confirmé que le nombre des personnes accueillies, après avoir augmenté de 2,3 % en 2003, connaissait une nouvelle hausse de 0,5 % cette année. Les chiffres sont même beaucoup plus élevés dans les structures comme le Secours populaire et les Restos du coeur.

Le Secours catholique déclare qu'il est urgent " d'arrêter la spirale des emplois qui produisent de la pauvreté, conséquence d'une société de plus en plus libérale et américanisée ".

M. Lucien Degauchy. C'est vous qui êtes à l'origine de la précarité !

M. Jean-Claude Sandrier. C'est pourtant cette société-là et ces emplois-là que vous affectionnez.

Vous répétez vouloir valoriser le travail. Le rapport du Secours catholique démontre le contraire. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Et le Secours populaire fait le même constat.

M. Claude Goasguen. Et les emplois-jeunes ?

M. Jean-Claude Sandrier. Votre politique n'a en fait de cesse d'abaisser le coût du travail pour mieux assurer une hausse des dividendes de 15 %, voire 20 %. À cela, il faut ajouter la hausse des prix du gaz, du fioul, de l'électricité, des transports, du timbre-poste alors que la masse salariale stagne.

M. Lucien Degauchy. Et la hausse du SMIC *?*

M. Jean-Claude Sandrier. Devant une telle régression sociale, de nombreux maires, soucieux de l'intérêt de leurs concitoyens, prennent des arrêtés pour empêcher les mesures moyenâgeuses et dangereuses d'expulsion, de coupures d'eau, de gaz, d'électricité. Or vous faites annuler ces arrêtés alors que, dans le même temps, votre imagination est sans limite pour vider de sa substance l'impôt sur la fortune. *(Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Votre capitulation devant les marchés financiers ne nous laisse que peu d'espoir *(Même mouvements)...*

M. le président. Laissez M. Sandrier s'exprimer, il n'a pas utilisé tout son temps de parole !

M. Jean-Claude Sandrier. ... que vous manifestiez une quelconque volonté de rechercher les moyens nécessaires pour faire reculer la pauvreté et les inégalités dans notre pays. *(Brouhaha sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Maintenant, posez votre question.

M. Jean-Claude Sandrier. Mais peut-être avez-vous changé d'avis. Dans ce cas, nous sommes impatients d'écouter votre réponse. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. Mes chers collègues, écoutez les orateurs, même si vous ne pensez pas comme eux.

La parole est à Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion.

Mme Nelly Olin, *ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion*.

Monsieur le député, j'avoue que votre intervention est pour le moins surprenante. Nul ne saurait se réjouir de voir la précarité et la pauvreté progresser comme elles le font depuis des années dans notre pays.
(Protestations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)
M. Jacques Desallangre. On ne s'en réjouit pas *!*
Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion. Le Gouvernement a pris des mesures. Ainsi, le plan de cohésion sociale comporte de nombreuses dispositions en faveur des personnes les plus exclues de notre société.
M. Alain Bocquet. C'est faux !
Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion. Nous allons remettre au travail les gens qui le peuvent, avec des contrats qui serviront de passerelles vers des emplois durables. Nous allons nous attaquer au problème du logement, car la dignité passe par le travail mais également par le logement. Cela demande un peu de temps. Je vous rappelle qu'en 1999, l'année la plus noire, il n'a été construit, alors que vos amis socialistes étaient au pouvoir, que 39 000 logements. *(" Eh oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
Nous aidons au quotidien les associations, comme le Secours catholique, le Secours populaire ou les Restos du coeur. Même si beaucoup reste à faire, ces associations sont particulièrement heureuses de se sentir soutenues par un gouvernement auquel le Président de la République a fixé comme priorité la lutte contre l'exclusion et la précarité. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Sandrier
Circonscription : Cher (2e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1675
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion
Ministère attributaire : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 novembre 2004
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 novembre 2004